

Commune de La Motte Saint Martin

Département de l'Isère

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le deux du mois de mars à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de LA MOTTE SAINT MARTIN, sous la présidence de Mr Franck GONNORD, Maire.

Le Président procède à l'appel.

Présents :

Franck GONNORD Maire, Gérard ROBERT, Christian DUHAUT, Sébastien COUTURIER, adjoints au Maire, Pascale BOREL-TRESALLET, Ollivier CLOT, Roger MOREL, Alain BOUCHÉ, Sylvie MEILLAND-REY, MARION ROBERT, DELPHINE ACHARD, conseillers municipaux.

Excusés représentés :

Néant

Excusés :

Néant

1 Taux d'imposition

Contexte : Taux d'imposition 2016

	2016
Taux Taxe d'Habitation	7 %
Taux Taxe sur le Foncier bâti	9 %
Taux Foncier sur le Foncier non bâti	45 %

Proposition :

- Reconduction des taux 2016 pour l'année 2017

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

2 Approbation des comptes 2016

L'adjoint aux finances Christian Duhaut présente les comptes 2016 de la commune, de l'eau et du CCAS. Ces comptes sont résumés par les tableaux ci-dessous :

2.1 Comptes 2016 COMMUNE:

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		105 062 €
Exercice courant	417 785 €	491 985 €
Résultat exercice courant		74 200 €
Total fonctionnement	417 785 €	597 048 €
Résultat fonctionnement	0 €	179 263 €
Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		185 567 €
Exercice courant	212 646 €	140 406 €
Résultat exercice courant	72 240 €	
Total investissement	212 646 €	325 972 €
Résultat investissement	0 €	113 326 €
Total du budget	630 431 €	923 020 €
Résultat global	0 €	292 589 €

Commune de La Motte Saint Martin

Département de l'Isère

2.2 Comptes 2016 EAU:

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		63 908 €
Exercice courant	64 436 €	55 828 €
Résultat exercice courant	8 608 €	0 €
Total fonctionnement	64 436 €	119 735 €
Résultat fonctionnement	0 €	55 300 €

Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent reporté		54 950 €
Exercice courant	45 227 €	44 254 €
Résultat exercice courant	973 €	
Total investissement	45 227 €	99 204 €
Résultat investissement	0 €	53 977 €

Total du budget	109 663 €	218 939 €
Résultat global	0 €	109 276 €

2.3 Comptes 2016 CCAS:

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Exercice courant	3 788.10 €	2 046.67 €
Résultat exercice courant	-1 741.43 €	
Résultat exercice précédent reporté		2 136.46 €
Total fonctionnement	3 788.10 €	4 183.13 €
Résultat fonctionnement		395.03 €

Vote :

Après les explications et les éléments de comparaison avec les prévisions budgétaires pour 2015 données, et après avoir constaté la concordance des comptes administratifs de la mairie et des comptes de gestion du comptable du Trésor, l'assemblée (le Maire s'étant retiré de la séance) :

- approuve à l'unanimité les comptes administratifs de la commune
- approuve à l'unanimité les comptes de gestion de la commune
- approuve à l'unanimité les comptes administratifs de l'eau
- approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'eau
- approuve à l'unanimité des membres du CCAS les comptes administratifs du CCAS
- approuve à l'unanimité des membres du CCAS les comptes de gestion du CCAS

3 Affectation du résultat financier 2016

3.1 Résultat financier Communal

Contexte :

- Le résultat de fonctionnement global du budget communal 2016 est de 292 589,06 euros
 - Dont un excédent sur l'exercice courant 2016 de 74 200,38 euros
- Le résultat de fonctionnement est destiné à alimenter les investissements
 - Cependant, les prévisions d'investissements pour 2017 ne nécessitent à ce jour de transfert du résultat de fonctionnement

Proposition :

- Reporter la totalité du résultat au budget de fonctionnement 2017

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

Commune de La Motte Saint Martin

Département de l'Isère

3.2 Résultat financier EAU

Contexte :

- Le résultat de fonctionnement global du budget EAU 2016 est de 55 299,61 euros
 - Dont un « déficit » de 8 608,13 euros sur 2016
- Une partie importante du budget de fonctionnement EAU bascule automatiquement aux investissements via les amortissements
 - 38 797,47 euros en dépense en 2016
 - 18 684,04 euros en recette en 2016 (amortissement des subventions)
 - Soit un solde en dépense de 20 113,43 euros

Proposition :

- Reporter la totalité du résultat au budget de fonctionnement 2017

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

4 Budgets primitifs 2016

L'adjoint aux finances Christian Duhaut présente les budgets prévisionnels 2016 de la commune, de l'eau et du CCAS. Ces budgets sont résumés par les tableaux ci-dessous :

4.1 Budget primitif 2017 COMMUNE :

	Réalisé 2016		Budgétisé 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
Résultat exercice précédent reporté		105 062 €		179 263 €
Exercice courant	417 785 €	491 985 €	408 974 €	427 071 €
Résultat exercice courant		74 200 €		18 097 €
Total fonctionnement	417 785 €	597 048 €	408 974 €	606 334 €
Résultat fonctionnement	0 €	179 263 €	0 €	197 359 €
Investissement				
Résultat exercice précédent reporté		185 567 €		113 326 €
Exercice courant	212 646 €	140 406 €	242 000 €	66 838 €
Résultat exercice courant		72 240 €		175 162 €
Total investissement	212 646 €	325 972 €	242 000 €	180 165 €
Résultat investissement	0 €	113 326 €	61 835 €	
Total du budget	630 431 €	923 020 €	650 974 €	786 498 €
Résultat global	0 €	292 589 €	0 €	135 524 €

4.2 Budget primitif 2017 EAU :

	Réalisé 2016		Budgétisé 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement				
Résultat exercice précédent reporté		63 908 €		55 300 €
Exercice courant	64 436 €	55 828 €	69 497 €	58 684 €
Résultat exercice courant		8 608 €		10 813 €
Total fonctionnement	64 436 €	119 735 €	69 497 €	113 984 €
Résultat fonctionnement	0 €	55 300 €	0 €	44 486 €
Investissement				
Résultat exercice précédent reporté		54 950 €		53 977 €
Exercice courant	45 227 €	44 254 €	80 000 €	41 797 €
Résultat exercice courant		973 €		38 203 €
Total investissement	45 227 €	99 204 €	80 000 €	95 774 €
Résultat investissement	0 €	53 977 €	0 €	15 774 €
Total du budget	109 663 €	218 939 €	149 497 €	209 758 €
Résultat global	0 €	109 276 €	0 €	60 260 €

Commune de La Motte Saint Martin

Département de l'Isère

Rappel : à partir de 2017, les dépenses CCAS sont incluses dans le budget COMMUNE.

Vote : après les explications et les éléments de comparaison avec les comptes 2016 donnés, l'assemblée :

- approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune
- approuve à l'unanimité le budget primitif de l'eau

5 Désaffiliation du CRCESU

Contexte :

- Certaines factures émises par la commune (périscolaire) pouvait être payées via des chèques emploi/service CRCESU
- A l'automne, le CRCESU a modifié ses principes d'exonération des frais liés à ce type de paiement
- Pour nous, les frais deviennent ainsi très importants : par exemple, 11 euros de frais sur une facture de l'ordre de 275 euros.
- Ces frais ne sont pas re-facturables
- Ces frais nous paraissent proportionnellement inacceptables

Proposition :

- Ne plus accepter les chèques CRCESU et se désaffilier du CRCESU.

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

6 Tarif des salles communales

Contexte :

Les tarifs actuellement pratiqués pour la location des salles communales sont les suivants :

Salle	Caution	Tarifs	
		Résidents La Motte Saint Martin	Résidents extérieurs
Salle polyvalente 1 jour	500 euros	100 euros	150 euros
Salle polyvalente 2 jours	500 euros	150 euros	225 euros
Salle de spectacle 1 jour	1000 euros	250 euros	375 euros
Salle de spectacle 2 jours	1000 euros	350 euros	525 euros
Forfait / caution nettoyage		80 euros	80 euros

Proposition :

- Compte tenu des problèmes de gestion pour la location le week-end, il est proposé de louer les salles :
 - à la journée en semaine, au tarif précédent de 1 jour,
 - pour le week-end complet (2 jours), au tarif précédent de 2 jours.
- Augmenter le forfait / caution de nettoyage : 160 euros

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

7 Demande d'admission en non valeur

Contexte :

- La Trésorerie de La Mure continue son travail de recouvrement
- Certaines factures d'eau d'exercices antérieurs ne peuvent être recouvrées.
- Les admissions en non valeur nécessite une délibération citant les noms des redevables concernés

Proposition :

- Imputer 50 euros au compte 6541 au Tiers BLESY Odette (concerne l'exercice 2015).
- Imputer 53,34 euros au compte 6541 au Tiers BORTOTE Mickaël (concerne l'exercice 2011).

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

8 Titularisation d'un agent

Contexte :

- Mme Mélanie Eymery assure depuis octobre 2015, les fonctions de secrétaire de Mairie dans notre commune,
- Depuis 2015, elle est employée dans le cadre d'un CDD.

Proposition :

- Compte tenu de ses compétences constatées et de son investissement dans ses fonctions,
- Proposer à Mme Mélanie Eymery de lancer dès à présent la démarche de titularisation de son emploi, au même temps partiel que le CDD actuel.

Vote : le conseil à l'unanimité accepte la proposition ci-dessus et donne mandat au Maire pour effectuer les actions en correspondance.

9 Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h15

10 Informations

Carte d'identité à compter du 21 mars 2017 à demander auprès des centres équipés spécifiquement pour le bio-métrique : La Mure est le plus proche.